

## Des obstacles à la reconnaissance de la profession d'ostéopathe

À la suite de la publication récente d'un article dans *L'actualité médicale* sur l'ostéopathie (20 avril 2011, page 40), j'aimerais partager quelques réflexions en lien avec une reconnaissance éventuelle de la profession d'ostéopathe au Québec.

Je pratique la médecine depuis 1978, présentement surtout la médecine du sport reliée aux arts, et j'enseigne la médecine à l'Université de Montréal. J'ai commencé à pratiquer l'ostéopathie en 1986, et j'enseigne dans une école d'ostéopathie depuis une quinzaine d'années.

En raison du manque d'espace, je ne mentionnerai que quelques aspects.

### Absence d'enseignement des principes scientifiques

La notion de démarche scientifique semble absente pendant la plus longue portion des études d'un grand nombre d'écoles d'ostéopathie.

### Théories erronées et farfelues

L'impression est donnée aux étudiants que la théorie ostéopathique n'a pratiquement pas évolué depuis

60 ans. Par ailleurs, on enseigne des concepts farfelus comme la « théorie des lignes de gravité », alors qu'il existe une vaste littérature scientifique dont les étudiants n'entendent jamais parler.

### Faible maîtrise des concepts de sémiologie médicale

Alors que l'ostéopathe prétend avoir une expertise particulière de l'appareil locomoteur, il est souvent incapable d'examiner correctement, par exemple, une épaule ou un genou. Très souvent, il passe à côté de déchirures du ménisque, du labrum, des ligaments, voire des fractures.

### Faible notion d'interdisciplinarité

Au contraire, les étudiants sont imbus de la notion que l'ostéopathe devrait pouvoir tout traiter. Ainsi, un patient qui présente une entorse de la cheville ne sera pas dirigé en physiothérapie pour recevoir des exercices de proprioception ou de renforcement musculaire.

Il ne serait pas souhaitable que les ostéopathes québécois obtiennent dans un proche avenir une reconnaissance professionnelle ou universitaire : cela causerait un préju-

dice certain à la population québécoise.

Selon moi, les écoles et les individus intéressés à devenir de réels professionnels devraient recevoir de la part de l'Office des professions et des universités une prescription pédagogique très détaillée d'objectifs à atteindre. Dans l'état actuel des choses, on parle d'un processus qui se déroulerait sur une période d'au moins 12 à 16 ans, afin d'atteindre la mise à niveau.

Un examen devra être mis en place afin d'identifier les individus qui ont le potentiel de devenir de vrais professionnels de la santé. Cet examen devra évaluer non seulement le diagnostic et le traitement ostéopathique, mais également les connaissances théoriques et pratiques scientifiques, médicales et professionnelles.

Dans la situation qui prévaut actuellement, seul un faible pourcentage des 2000 « ostéopathes » identifiés au Québec seraient capables de réussir un tel examen aujourd'hui.

**Dr Roger M. Hobden**  
DO(Q), DipSportMed (CASM)

## MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX Avec le CEPO, des cliniciens participeront à l'évaluation

**LE COMITÉ DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES EN ONCOLOGIE (CEPO) DEVIENDRA PARTIE PRENANTE DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DES MÉDICAMENTS ANTICANCÉREUX À LA SUITE DES RECOMMANDATIONS D'UN GROUPE DE TRAVAIL PRÉSIDIÉ PAR M. LÉONARD AUCOIN, QUI ONT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ, LE DR YVES BOLDUC.**

Dans les faits, cette décision fera en sorte que les cliniciens de la base auront désormais droit au chapitre dans l'évaluation thérapeutique des nouveaux médicaments anticancéreux qui seront proposés par les pharmaceutiques.

Présidé par le Dr Félix Couture, hémato-oncologue à l'Hôtel-Dieu de Québec, le CEPO agit à titre de comité d'experts en oncologie depuis plusieurs années pour la Direction de la lutte contre le cancer au ministère de la Santé. De plus, il élabore notamment des guides de pratique clinique. Avec la décision du ministre de donner suite aux principales recommandations

du rapport Aucoin, les experts du CEPO pourront maintenant se prononcer sur la valeur des nouveaux médicaments anticancéreux, comme cela se fait dans plusieurs autres provinces canadiennes.



**Le Dr Félix Couture est président du Comité de l'évolution des pratiques en oncologie (CEPO).**